



Communiqué sur les derniers Comités Techniques

au SPIP du NORD des 24/06 et 09/07/21.

ou TOUJOURS PLUS DE MISSIONS AVEC TOUJOURS MOINS DE MOYENS !

Il s'agissait des premiers Comités Techniques pour la nouvelle DSPIP du Nord.

Nous soulignerons ici notre satisfaction de voir que sur les douze sites composant le SPIP du Nord, les notes relevant de l'organisation ET du fonctionnement de service seront **désormais** étudiées en Comité Technique : cela s'appelle **LE DIALOGUE SOCIAL**.

Les échanges auront beaucoup porté sur la prise en charge des auteurs de violences conjugales. Nous avons ainsi expérimenté un processus inversé.

Si en temps normal, une note validée **au national** est ensuite déclinée en **interrégion**, puis au **local**, c'est l'inverse dans le **Nord** où nous sommes partis d'une note très *discrètement* diffusée sur le CP d'Annoeullin au mois de mai (en dehors de tout examen en CT).

Il n'a hélas pas été possible de contrer cette note de service qui, **malgré les votes unanimement défavorables** des organisations syndicales, restera sous cette forme jusqu'au 30/09/21.

La CGT réaffirme que les CPIP prennent EN CHARGE les auteurs tout en prenant EN COMPTE les victimes, mais ne peuvent s'improviser victimologues !

Nous avons rappelé aux directeurs qu'en signant ce genre de note, ils engageaient la responsabilité des CPIP et DPIP en plus de la leur.

S'ils ont répondu en avoir conscience, ils ont souhaité poursuivre l'étude d'une note départementale qui a été diffusé l'après-midi même du CT.

Là encore, et à deux reprises, les organisations syndicales ont voté

UNANIMEMENT CONTRE cette note !

Continuité du suivi par le SPIP après un rapport d'incident, envoi systématique de courriers aux victimes, obligation de relancer le SAP qui ne répondrait pas à un rapport, prise en charge des PPSMJ sans pièces judiciaires ou magistrats mandants, information à la juridiction de la venue au SPIP d'une personne recherchée ...

C'est un véritable TRANSFERT des compétences du SAP vers le SPIP qui s'annonce, un bouleversement de nos missions A MOYEN CONSTANT.

Le SPIP n'a pas à pallier les carences de l'ensemble de la chaîne pénale !

Les personnels hospitaliers auront jusqu'au 15/09 pour être vaccinés, ce n'est pas le cas au SPIP du Nord où ils devront avoir mis la note en application avant le 01/09/21 !!!

Et encore, nous devons nous réjouir qu'elle n'ait pas été d'application immédiate comme proposé initialement !

Concernant **les RH**, la CGT a rappelé à quel point de nombreux sites du département sont en sous-effectifs, pour toutes les catégories : personnels administratifs, CPIP et DPIP qui voient également leurs missions étendues.

Nous rappelons nos inquiétudes sur des sites comme MAUBEUGE, où à l'issue de la mobilité des CPIP **9 postes sont vacants, soit 40% de l'effectif**, site où des appréhensions existent toujours concernant le retour redouté d'une DPIP.

VALENCIENNES n'est pas en reste ; la communication entre la hiérarchie locale, l'équipe mais aussi le SAP interroge. Si la DPIP a annoncé qu'un travail d'intégration se ferait au mois d'août, la CGT rappelle qu'elle sera **vigilante** sur l'évolution des conditions de travail sur ce site.

En réalité de nombreux autres sites et personnels sont en souffrance : ANNOEULLIN, LILLE, CAMBRAI, DOUAI ...

Le siège nous a dit avoir demandé le renouvellement des postes de contractuels. Nous espérons que cette demande allait être entendue par la DISP et la DAP.

Or, **dès le 06/07**, la DISP signait les fins de contrat de plusieurs CPIP contractuelles, les agents sont priés de partir entre le 31/07 et le 31/08.

Quelle HYPOCRISIE !

S'il est avéré que la CGT est opposée au principe des recrutements contractuels dans la Fonction Publique, nous n'acceptons pas la façon parfois honteuse dont nos collègues contractuels sont traités, notamment en fin de contrat.

Davantage d'humanité ne nuirait à personne